



CAPD DU 15 octobre 2013  
DECLARATION PREALABLE  
Matthieu DROUHIN

Madame la Directrice Académique de l'Éducation Nationale,

Cette rentrée est la première du nom préparée par le gouvernement Ayrault. Même si le ton et la politique en faveur de l'éducation ont radicalement changé avec la priorité au primaire, la question des personnels doit également en être une. De nombreux chantiers vont s'ouvrir et les attentes sont fortes du côté des personnels. Il s'agira d'y répondre. Car un an après l'alternance, les conditions de travail, de rémunération n'ont guère changé et les effets de la loi d'orientation se font attendre concrètement. La transformation de leur quotidien n'est toujours pas palpable.

En ce qui concerne les salaires, les discussions ne sont toujours pas à l'ordre du jour. Après 3 ans de gel du point d'indice, 2014 pourrait être la 4ème année. Les pertes de pouvoir d'achat sont considérables et deviennent difficiles à supporter pour les fonctionnaires.

Le dossier de la direction et du fonctionnement de l'école a toujours été une bataille pour le SE-Unsa. Les résultats de l'enquête du SE-Unsa qui montrent clairement le passage du malaise à la souffrance au travail, renforcent cette nécessité de faire évoluer les missions du directeur mais aussi la structuration administrative. La profession est dans l'attente de changement, notamment sur la revalorisation financière, les décharges, la création d'un guide des attributions, la formation, l'existence d'un secrétariat. Les discussions à venir devront déboucher sur des évolutions à la hauteur des attentes des collègues.

Concernant l'application des nouveaux rythmes scolaires. Les médias montrent des communautés éducatives au bord de la crise de nerfs. Il est absolument nécessaire de dépasser les postures pour regarder objectivement les difficultés, chercher à les résoudre tant pour les écoles les ayant mis en place que pour toutes celles qui changeront de rythme en 2014.

Le SE-Unsa rappelle le rôle de proposition des conseils d'école et demande que les DASEN rapprochent systématiquement conseils d'école et municipalités en cas de propositions différentes. Il ne peut y avoir de bonne organisation si elle n'est pas partagée.

Le SE-Unsa demande que les municipalités s'astreignent à réunir les familles sur l'organisation, les modalités d'inscription, les contenus, les passations de responsabilités entre temps scolaire et temps périscolaire. Pour la rentrée 2014, elles devront le faire en amont, puis à nouveau dans les premiers jours de septembre.

Pour le SE-Unsa, en septembre, encore plus que d'habitude quand on met en place les rythmes, il faut repousser à plus tard les rédactions de projets divers, les enquêtes et réunions qui peuvent attendre.

Si l'heure n'est pas au bilan après seulement cinq semaines de mise en œuvre, il ne faudrait pas rater les premiers constats. Parce qu'il tient à la réussite de la nouvelle organisation de leur temps à l'école, le SE-Unsa souhaite qu'on acte d'ores et déjà les moyens d'anticiper les difficultés pour que l'École vive une rentrée 2014 dans la sérénité dont elle a tant besoin.

De toute évidence, des « réglages » doivent encore être opérés et des problèmes en suspens résolus. Il reste en effet des difficultés qu'il convient désormais de solutionner (sorties scolaires ponctuelles ou régulières qui empiètent sur le temps périscolaire par exemple, manque de locaux, difficulté à positionner les APC dans le nouvel emploi du temps des élèves, sieste des élèves en maternelle, recrutement des personnels TAP...).

Pour ce faire, il faut pouvoir regarder les problèmes en face sans faux procès envers aucune des parties prenantes. Le comité de suivi du 6 novembre devra en être le lieu.

Mener à bien le grand défi des nouveaux rythmes, participer activement à la réflexion sur les nouveaux programmes, rencontrer les parents, les élus locaux, monter les projets,...Il faut relâcher la pression sur les enseignants et les directeurs : l'institution doit chercher à libérer un maximum de temps pour que les personnels puissent travailler correctement et sereinement. Le SE-Unsa demande la suppression des APC pour les directrices et directeurs, l'organisation de la consultation sur les nouveaux programmes sur le temps de classe, comme cela s'est toujours fait, l'arrêt du report vers les 24 heures de toutes les actions nouvelles, l'organisation des réunions d'information syndicales sur le temps de classe. Les enseignants ont besoin de temps pour mener à bien leur mission et accomplir les nécessaires évolutions de notre école publique.

En ce qui concerne l'ordre du jour, la formation continue, la situation est toujours aussi sombre et les offres de formation toujours aussi maigres ce qui est en complète contradiction si vous voulez que les enseignants accompagnent cette refondation. Bien que les collègues considèrent la formation continue comme indispensable, le nombre de stages à candidature individuelle a fortement diminué depuis plusieurs années.

Cette diminution importante a plusieurs impacts :

**Le premier** : c'est de ne pas répondre aux besoins du terrain alors que de nombreuses demandes existent dans différents domaines.

**Le deuxième** : c'est le signal envoyé indirectement auprès de nos collègues qui dans certains cas ne s'intéressent même plus au PAF sachant très bien que l'offre est limitée et que leur chance d'obtenir un stage est fortement compromise notamment pour les collègues avec petit barème.

Pour le SE-Unsa, la formation continue est une dimension obligatoire du métier d'enseignant. Elle doit être de proximité et accessible à tous. Elle est aujourd'hui totalement insuffisante. C'est un devoir impératif pour l'État employeur, de consacrer les moyens nécessaires à l'exercice de ce droit. La formation continue des enseignants et des personnels d'éducation relève de la mission de l'Éducation nationale.

Le syndicat revendique que chaque enseignant participe obligatoirement au moins à une semaine de stage en moyenne par an, tout au long de sa carrière quelle que soit sa fonction. Pour cela, les moyens de remplacement suffisants sont nécessaires.

Alors que la réforme de la formation initiale va plutôt dans le bon sens, il n'est pas acceptable que la formation continue soit oubliée.